

# ENERGY

Key data  
Édition mars 2020



Cette brochure est publiée dans le but de diffuser des informations objectives en matière de prix, de politique énergétique, d'innovation et de nouvelles technologies, par une exploitation performante et ciblée des données statistiques, des données du marché, des banques de données et des instruments d'analyse et de planning et par une communication moderne et proactive.

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoc](https://www.instagram.com/spfecoc)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ [economie.fgov.be](http://economie.fgov.be)

### **Éditeur responsable :**

Regis Massant

Président a.i. du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Dépôt légal : D/2020/2295/10

# Table des matières

Page d'introduction .....	4
<b>1. Consommation.....</b>	<b>6</b>
1.1. Consommation d'énergie primaire en 2018 .....	6
1.2. Consommation finale d'énergie en 2018 .....	8
1.3. Suivi des objectifs européens - 2018 .....	16
<b>2. Production .....</b>	<b>20</b>
2.1. Production d'énergie primaire en 2018 .....	20
2.2. Production brute d'électricité en 2018.....	22
2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2018.....	24
2.4. Capacité électrique installée en 2018 .....	28
<b>3. Importation.....</b>	<b>30</b>
3.1. Importations nettes d'énergie en 2018.....	30
3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2018.....	32
3.3. Origine des importations d'électricité en 2019 .....	34
<b>4. Prix.....</b>	<b>35</b>
4.1. Marché du gaz naturel en 2019 .....	35
4.2. Marché de l'électricité en 2018.....	36
4.3. Marché du pétrole en 2019 .....	37

## Page d'introduction

Cette publication fournit une vue d'ensemble des dernières données disponibles sur le marché de l'énergie en Belgique.

### Définitions

La **consommation d'énergie primaire** mesure la demande totale en énergie d'un pays. Cela couvre la consommation du secteur énergétique lui-même, les pertes lors de la transformation (par exemple du gaz en électricité) et de la distribution d'énergie, ainsi que la consommation finale des utilisateurs finaux. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques (par exemple, la consommation de produits pétroliers pour la production de plastique). Cela exclut l'énergie fournie aux soutes maritimes internationales.

4

La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques. Cela exclut l'énergie fournie à l'aviation internationale.

On entend par **production primaire d'énergie** tout type d'extraction, sous une forme directement utilisable, de produits énergétiques à partir de sources naturelles. Il peut s'agir de l'exploitation des sources naturelles (par exemple dans les mines de charbon, les champs de pétrole brut, les centrales hydrauliques et les parcs éoliens) ou de la fabrication de biocarburants.

La **production brute d'électricité** correspond à la somme des énergies électriques produites (y compris l'accumulation par pompage) par l'ensemble des groupes générateurs concernés, mesurée aux bornes de sortie des génératrices principales.

## Abréviations

**SER** : Source d'énergie renouvelable

**EE** : Efficacité énergétique

**NREAP** : Plan d'action national en matière d'énergies renouvelables

## Objectifs

En application des dispositions de la stratégie européenne « Energie 2020 », la Belgique poursuit différents objectifs en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

### SER

La directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables prévoit :

- un objectif contraignant de 13 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2020 ;
- un objectif contraignant de 10 % de SER dans la consommation finale d'énergie du secteur du transport en 2020.

### EE

La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005). Cet objectif correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

# CONSOMMATION

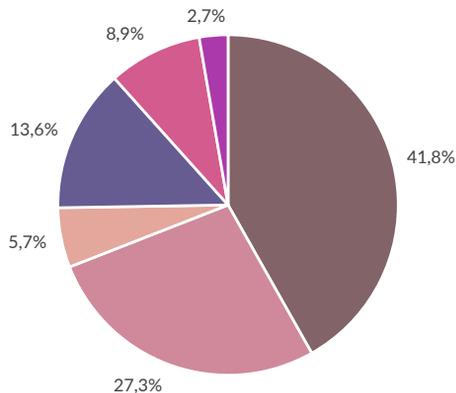
## 1. Consommation

### 1.1. Consommation d'énergie primaire en 2018

#### 1.1.1. Par source d'énergie

Source d'énergie		Mtep	TJ
Pétrole et produits pétroliers		22,9	957.623
Gaz naturel		14,9	624.160
Combustibles fossiles solides		3,1	129.913
Énergie nucléaire		7,5	311.965
Énergies renouvelables et déchets		4,9	204.175
Autres*		1,5	62.379
<b>Total</b>		<b>54,7</b>	<b>2.290.215</b>

\* « Autres » comprend les importations nettes d'électricité et de chaleur.



## Évolution en Mtep



En 2018, la consommation totale d'énergie primaire s'élevait à 54,7 Mtep. Il s'agit d'une diminution de 3,4 % par rapport à 2017, qui résulte essentiellement de l'indisponibilité de plusieurs centrales nucléaires, comme en 2014 et 2015. Cette indisponibilité a donné lieu à une augmentation des importations nettes d'électricité. La consommation de combustibles fossiles demeure stable. La part des énergies renouvelables et des déchets a atteint 8,9 % de la consommation d'énergie primaire en 2018, à comparer aux 5,9 % de 2009.

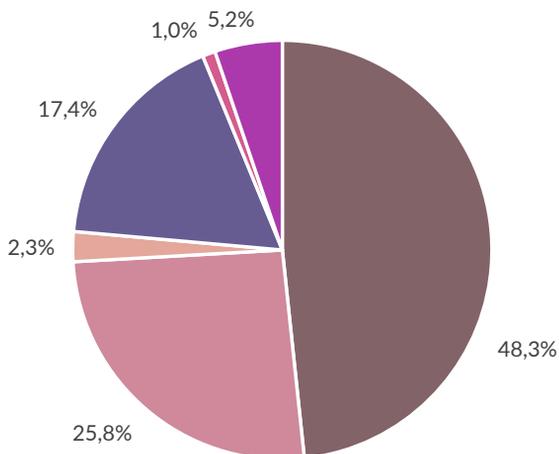
# CONSOMMATION

## 1.2. Consommation finale d'énergie en 2018

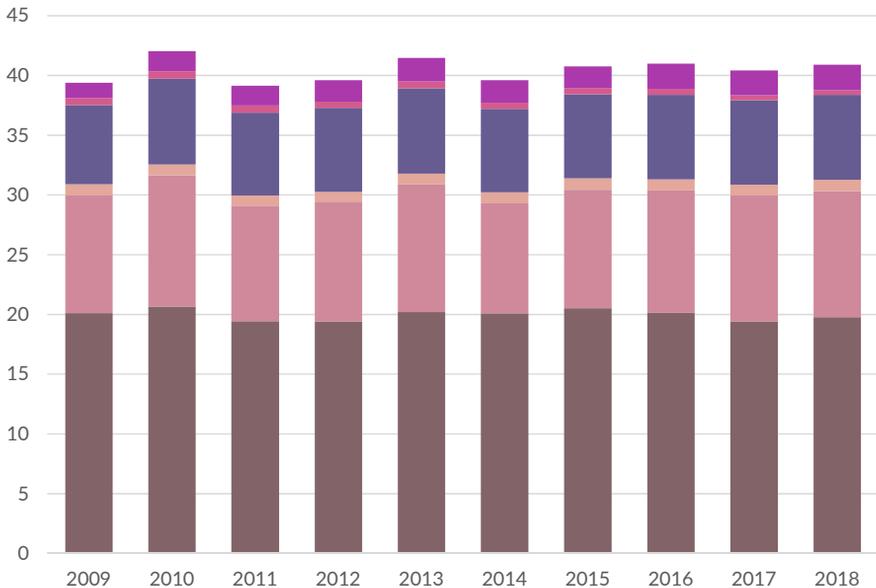
### 1.2.1. Par source d'énergie

Source d'énergie		Mtep	TJ
Produits pétroliers		19,8	827.730
Gaz naturel		10,5	441.551
Combustibles fossiles solides		0,9	39.598
Électricité		7,1	297.918
Chaleur		0,4	16.940
Énergies renouvelables et déchets		2,1	89.162
<b>Total</b>		<b>40,9</b>	<b>1.712.900</b>

8



## Évolution en Mtep



Entre 2009 et 2018, la consommation finale d'énergie a varié entre 39,1 et 42,0 Mtep. Celle-ci dépend fortement des conditions météorologiques. Les années aux hivers plus froids, telles que 2010 et 2013, montrent en effet une consommation finale de combustibles pour le chauffage plus importante. Cet impact est principalement observable dans la consommation de gaz naturel.

# CONSOMMATION

---

Les parts des diverses sources d'énergie dans la consommation finale d'énergie sont restées relativement stables ces dernières années : la part moyenne des produits pétroliers sur la dernière décennie atteint environ 49 %, celle du gaz naturel 25 %, celle de l'électricité 17 %, celle des énergies renouvelables et des déchets 5 %, celle des combustibles fossiles solides 2 % et celle de la chaleur 1 %.

Depuis 2009, la part des énergies renouvelables et des déchets dans la consommation finale d'énergie est passée de 3,2 % à 5,2 %. Cette part ne comprend pas la consommation finale d'électricité verte.

Les produits pétroliers, dont la part (48,3 %) reste prépondérante dans la consommation finale totale du pays en 2018, voient leur consommation finale se partager entre usages énergétiques (67,1 %) et usages non énergétiques (32,9 %). Le secteur du transport pèse pour 62,0 % dans leur consommation finale énergétique en 2018.

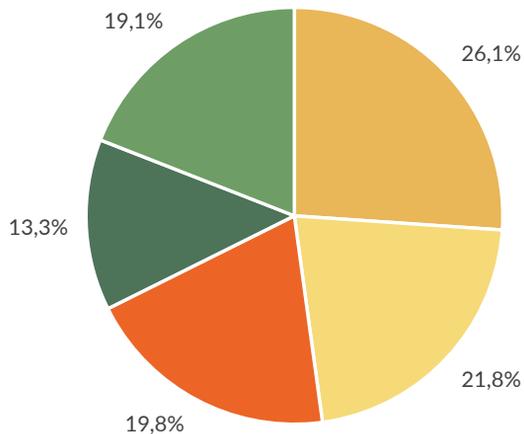
Le gaz naturel représente, quant à lui, 25,8 % de la consommation finale d'énergie du pays en 2018. 90,1 % de ce gaz est utilisé à des fins énergétiques, dont 34,9 % sont utilisés dans le secteur résidentiel.



# CONSOMMATION

## 1.2.2. Par secteur

Secteur		Mtep	TJ
Industrie		10,7	446.705
Transport		8,9	372.790
Résidentiel		8,1	339.274
Services et équivalent		5,4	227.522
Usages non énergétiques		7,8	326.609
<b>Total</b>		<b>40,9</b>	<b>1.712.900</b>



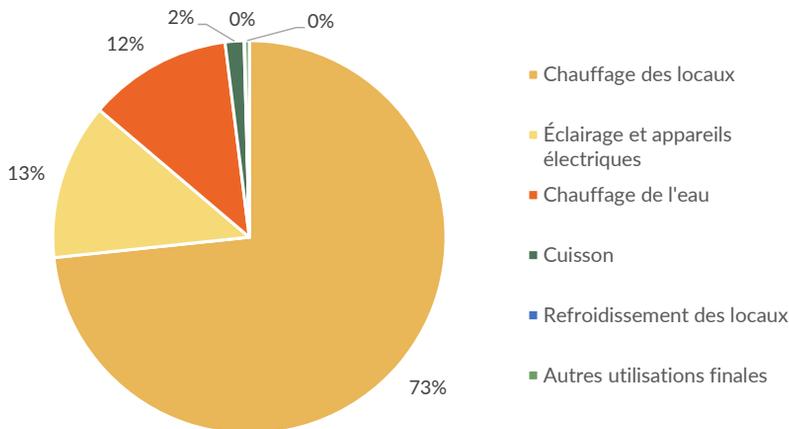
## Évolution en Mtep



La répartition de l'utilisation de l'énergie entre les différents secteurs reste assez constante au cours des années. En 2018, le secteur de l'industrie a principalement utilisé du gaz naturel (37,8 %), de l'électricité (31,3 %) et des produits pétroliers (13,8 %). Ces trois sources d'énergie se retrouvent également en tête dans le secteur résidentiel (respectivement 41,0 %, 19,6 % et 30,3 %). La consommation dans le secteur du transport a été dominée, comme attendu, par les produits pétroliers (92,4 %). La partie restante pour ce secteur est issue des biocarburants (bioéthanol et biodiesel), de l'électricité (principalement utilisé pour le transport ferroviaire) et d'une très petite quantité de gaz naturel. La consommation non énergétique est aussi dominée par les produits pétroliers (83,4 %). Le gaz naturel (13,4 %) et les combustibles fossiles solides (3,3 %) complètent cette consommation.

# CONSOMMATION

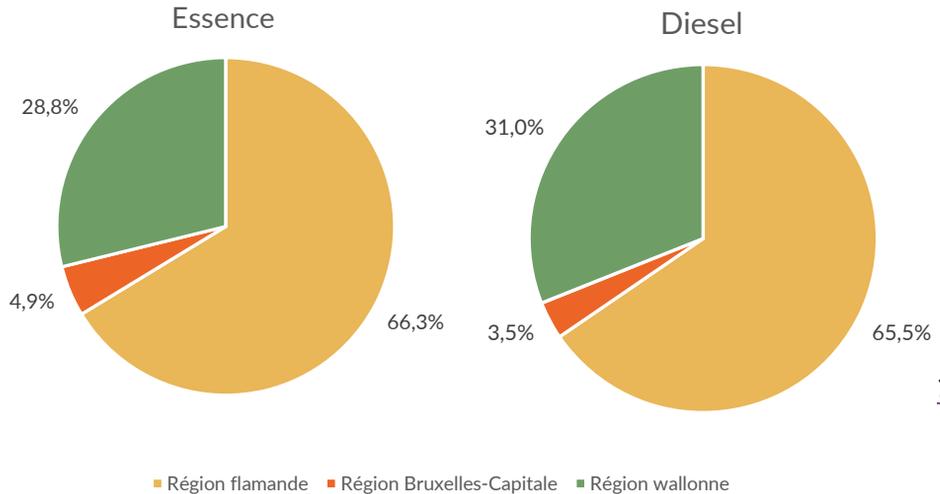
## 1.2.3. Consommation d'énergie dans les ménages par type d'utilisation finale en 2018



14

En 2018, 73 % de l'énergie consommée par les ménages est utilisée pour le chauffage. Les sources d'énergie principalement utilisées pour le chauffage sont le gaz naturel (47 %) et le mazout (38 %). La part du chauffage dans la consommation énergétique des ménages varie avec les conditions météorologiques, entre 70 % et 77 % depuis 2010. Le reste de l'énergie consommée par les ménages est utilisé pour l'éclairage et les appareils électriques (13 %), pour le chauffage de l'eau (12 %) et pour la cuisine (2 %). La Belgique étant un pays au climat tempéré, l'utilisation d'énergie pour le refroidissement est très faible (< 1 %).

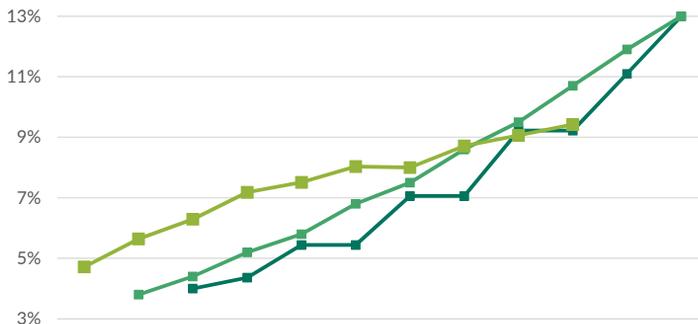
### 1.2.4. Répartition régionale de la vente des carburants en 2018



Des enquêtes auprès des stations-services publiques et privées permettent de répartir les quantités de carburant vendues en Belgique entre les trois régions. La majorité des carburants est vendue en Région flamande : 66,3 % ou 1,5 millions de m<sup>3</sup> d'essence et 65,5 % ou 5,3 millions de m<sup>3</sup> de diesel. 28,8 % ou 0,7 millions de m<sup>3</sup> d'essence et 31,0 % ou 2,5 millions de m<sup>3</sup> de diesel ont été vendus en Région wallonne ; tandis que 4,9 % ou 0,1 million de m<sup>3</sup> d'essence et 3,5 % ou 0,3 million de m<sup>3</sup> de diesel ont été vendus en Région de Bruxelles-Capitale.

## 1.3. Suivi des objectifs européens - 2018

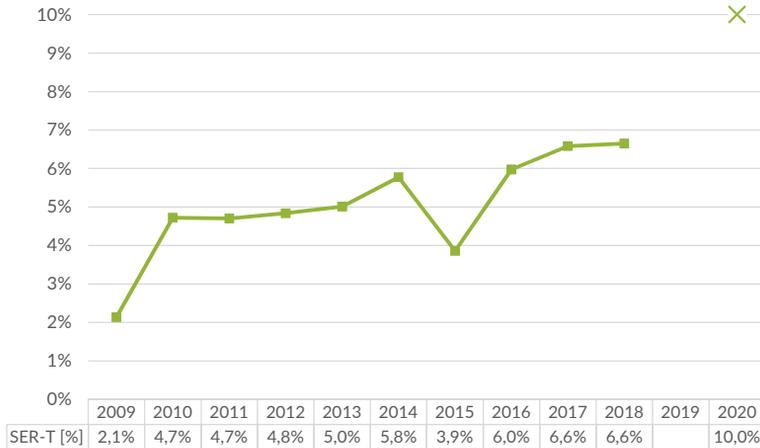
### 1.3.1. Part d'énergie de sources renouvelables (SER) dans la consommation finale d'énergie



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
■ Directive 2009/28			4,0%	4,4%	5,4%	5,4%	7,1%	7,1%	9,2%	9,2%	11,1%	13,0%
■ NREAP		3,8%	4,4%	5,2%	5,8%	6,8%	7,5%	8,6%	9,5%	10,7%	11,9%	13,0%
■ SER [%]	4,7%	5,6%	6,3%	7,2%	7,5%	8,0%	8,0%	8,7%	9,1%	9,4%		

En 2018, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale s'élevait à 9,42 %. 2018 est la deuxième année où cette part est en-dessous de la trajectoire indicative proposée dans le NREAP (10,7 %). Cette part se situe un peu au-dessus de la trajectoire indicative proposée dans la directive sur les énergies renouvelables 2009/28 (9,22 %). La légère diminution enregistrée en 2015 résulte d'un changement (temporaire) de la législation applicable au mélange de biocarburants dans les carburants. La détermination de la part actuelle est effectuée conformément aux règles de calcul imposées par la directive sur les énergies renouvelables 2009/28.

### 1.3.2. Part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans les transports

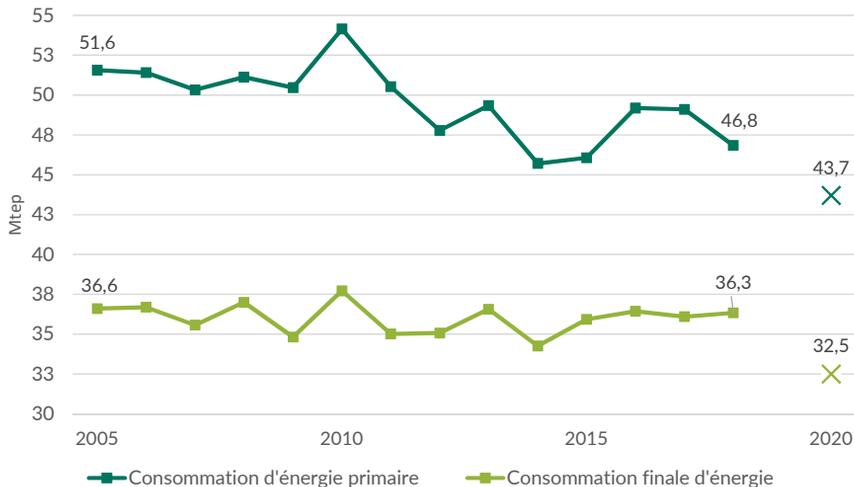


En 2018, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale dans les transports s'élevait à 6,6 % ; soit une augmentation de 0,07 % par rapport à 2017. L'année 2015 est caractérisée par la modification (temporaire) de la législation applicable au mélange de biocarburants dans les carburants.

Les énergies renouvelables dans les transports proviennent principalement des biocarburants mélangés dans les carburants (essence et diesel). En outre, une part limitée d'électricité renouvelable est utilisée dans les transports (transport ferroviaire). L'objectif de 10 % en 2020 est imposé à tous les États membres européens dans la directive sur les énergies renouvelables 2009/28. La détermination de la part actuelle est effectuée conformément aux règles de calcul imposées par cette directive.

# CONSOMMATION

## 1.3.3. Suivi des objectifs indicatifs d'efficacité énergétique



La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005). Cet objectif correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

Dans la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique, la consommation d'énergie primaire est définie comme la consommation intérieure brute (qui inclut l'aviation internationale mais pas les soutes maritimes internationales) dont la consommation non énergétique est déduite. De même, la consommation finale d'énergie inclut l'aviation internationale, mais pas les soutes maritimes internationales ni la consommation non énergétique. En raison de définitions divergentes (exclusion de la consommation non énergétique dans la consommation d'énergie primaire et dans la consommation finale d'énergie et inclusion de l'aviation internationale dans la consommation finale d'énergie), les données figurant dans ce chapitre s'écarteront des données décrites aux chapitres 1.1 et 1.2.

La diminution de la consommation d'énergie primaire, qui se remarque moins dans la consommation finale d'énergie, indique que les améliorations les plus importantes sur le plan de l'efficacité ont été réalisées dans le secteur de la transformation (production d'électricité). Les valeurs exceptionnellement basses de la consommation d'énergie primaire en 2014, 2015 et 2018 résultent des problèmes techniques rencontrés dans les installations nucléaires. Les effets d'une reprise économique et d'hivers plus rigoureux se font sentir sur la consommation finale d'énergie, qui est à la hausse depuis 2014 ; ce qui ne correspond pas à la trajectoire permettant d'atteindre les objectifs indicatifs en matière d'efficacité énergétique.

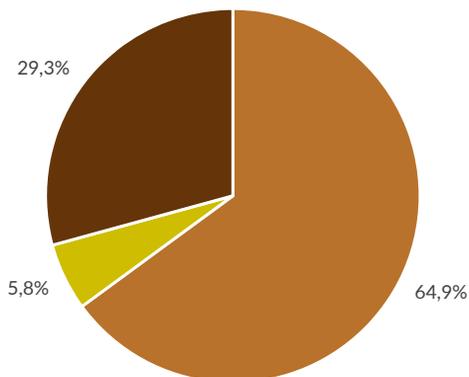
# PRODUCTION

## 2. Production

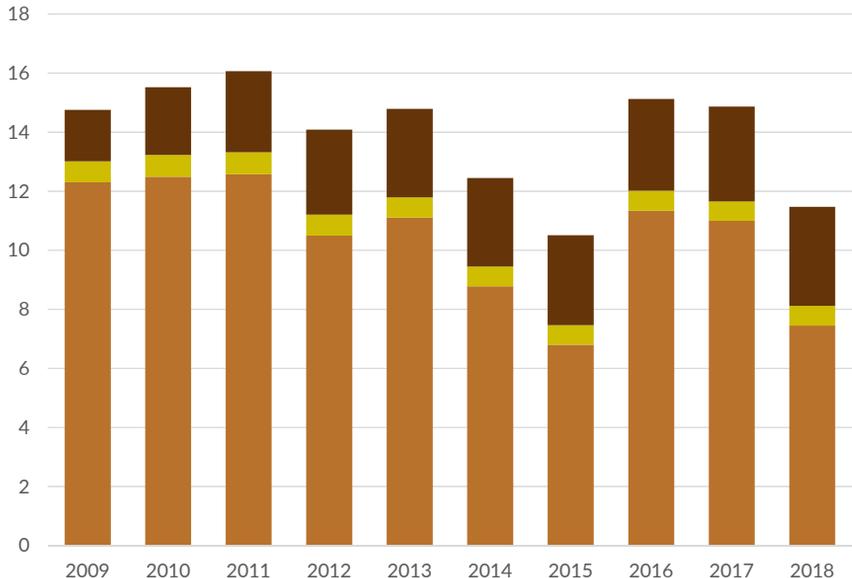
### 2.1. Production d'énergie primaire en 2018

Source d'énergie		Mtep	TJ
Énergie nucléaire		7,5	311.965
Déchets non renouvelables		0,7	27.957
Énergies et combustibles renouvelables*		3,4	140.538
dont éolien		0,6	26.873
dont solaire		0,3	15.201
dont biomasse solide		1,2	51.541
<b>Total</b>		<b>11,5</b>	<b>480.459</b>

\*Énergies et combustibles renouvelables comprennent l'hydraulique hors pompage, l'éolien, le solaire, la géothermie, les biomasses solides et liquides, le biogaz, les déchets renouvelables et la chaleur ambiante utilisée par les pompes à chaleur.



## Évolution in Mtep



La production d'énergie primaire à partir d'énergies et combustibles renouvelables a fortement augmenté, passant de 1,7 Mtep en 2009 (part de 11,8 %) à 3,4 Mtep en 2018 (part de 29,3 %). Cette augmentation est principalement due aux nouvelles installations de parcs éoliens et panneaux solaires. Entre 2017 et 2018, la production éolienne a augmenté de 14,6 % et la production solaire de 17,2 %. La production de biocarburants (biomasse solide et liquide, biogaz et déchets urbains renouvelables) a augmenté de 0,2 % entre 2017 et 2018. La production d'énergie nucléaire a diminué de 32,3 % par rapport à 2017.

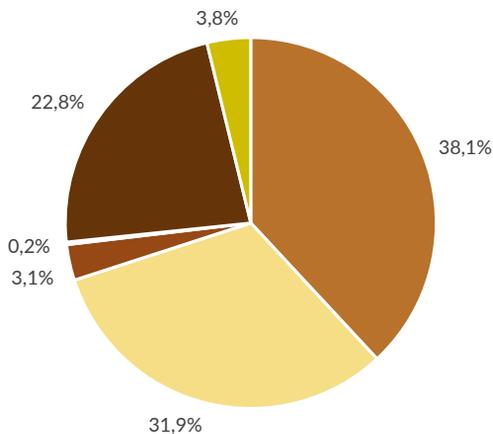
# PRODUCTION

## 2.2. Production brute d'électricité en 2018

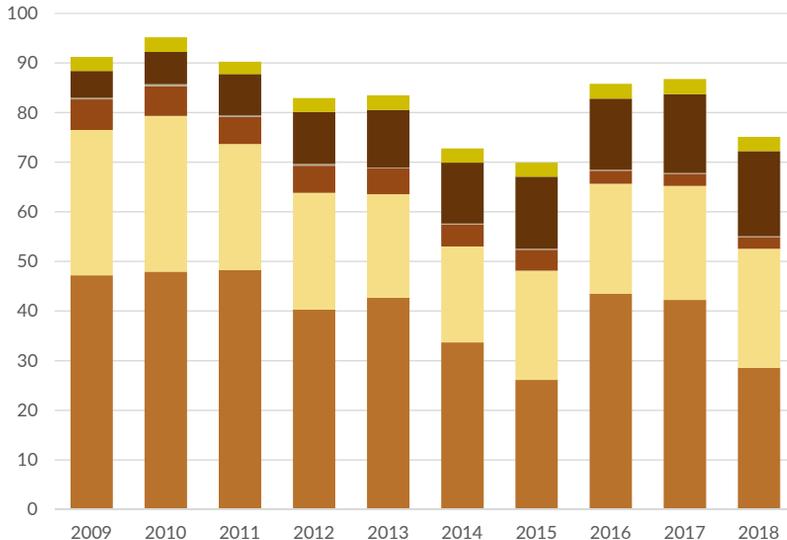
Électricité		TWh
Nucléaire		28,6
Gaz naturel		24,0
Combustibles fossiles solides et gaz sidérurgiques		2,3
Produits pétroliers		0,2
Énergies renouvelables		17,2
Autres sources*		2,9
<b>Total</b>		<b>75,1</b>

\*Les autres sources comprennent l'hydroélectricité pompée, la chaleur de récupération, les déchets non renouvelables et autres.

22



## Évolution en TWh

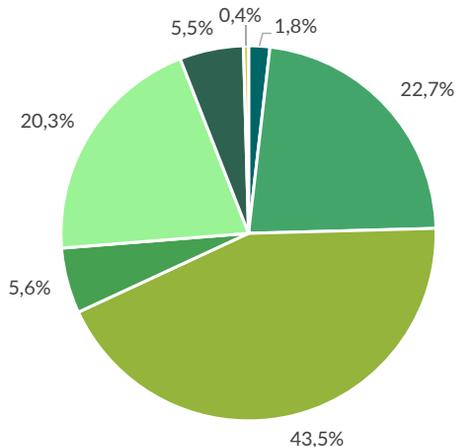


En 2018, la production brute d'électricité était de 13,5 % inférieure à son niveau de 2017, en raison, principalement, d'une diminution de la production des installations nucléaires (-32,3 % ou -13,6 TWh). Au cours de la dernière décennie, la hausse la plus remarquable s'observe dans les énergies renouvelables, où la production a augmenté de 8,6 % ou 1,3 TWh par rapport à 2017. Nous pouvons également déduire du graphique que l'utilisation des produits pétroliers et des combustibles fossiles solides a fortement diminué (respectivement -57,4 % et -38,1 % sur la décennie passée), au bénéfice des énergies renouvelables surtout. La dernière centrale électrique fonctionnant aux combustibles fossiles solides a fermé ses portes en 2016. L'électricité encore produite aujourd'hui à partir de ce groupe de combustibles provient de gaz manufacturés dans la sidérurgie et de quelques petites centrales autoproductrices.

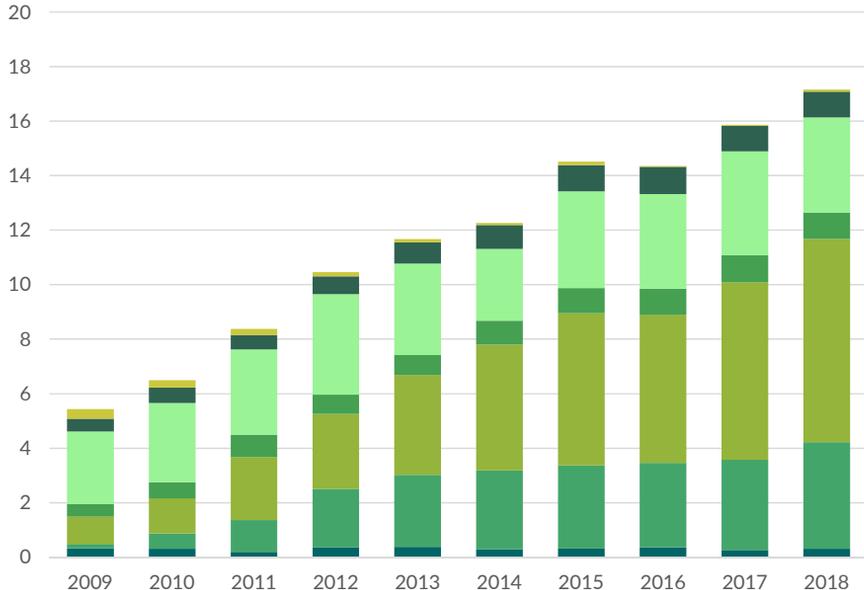
# PRODUCTION

## 2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2018

Électricité		TWh
Hydraulique hors pompage		0,3
Solaire		3,9
Éolien		7,5
Déchets urbains renouvelables		1,0
Biomasse solide		3,5
Biogaz		0,9
Biomasse liquide		0,1
<b>Total</b>		<b>17,2</b>



## Évolution en TWh

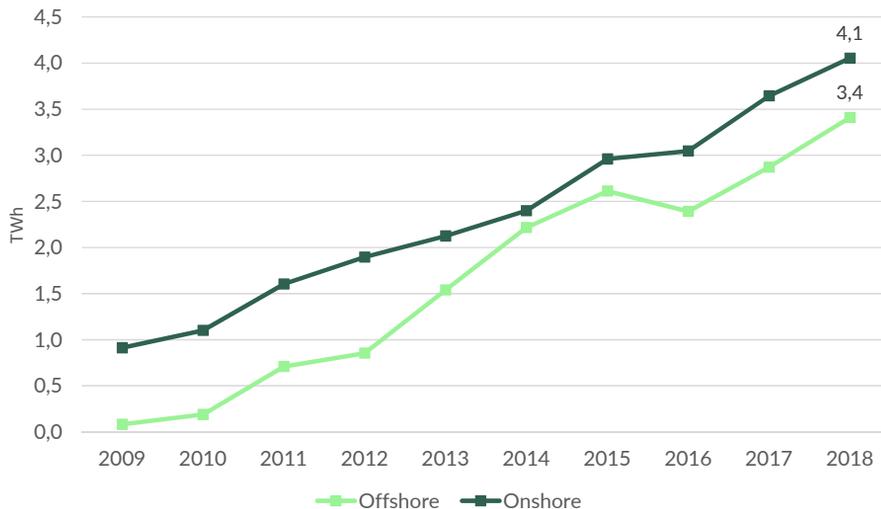


La production d'électricité renouvelable a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. La production d'électricité à base d'énergie solaire connaît une croissance marquée après quelques années de stagnation (3,9 TWh en 2018 par rapport à 3,3 TWh en 2017 et 3,1 TWh en 2016 et 2015). La production à base de biomasse solide a repris depuis la baisse de 2014 et a atteint un pic en 2017, avec 3,8 TWh.

# PRODUCTION

L'énergie éolienne est devenue la source d'électricité renouvelable la plus importante, en partie grâce aux parcs éoliens offshore. Les parcs éoliens offshore ont généré 3,4 TWh d'électricité en 2018, soit l'équivalent de la consommation d'environ 975.000 ménages (en considérant qu'un ménage moyen consomme 3.500 kWh d'électricité par an).

Évolution en TWh

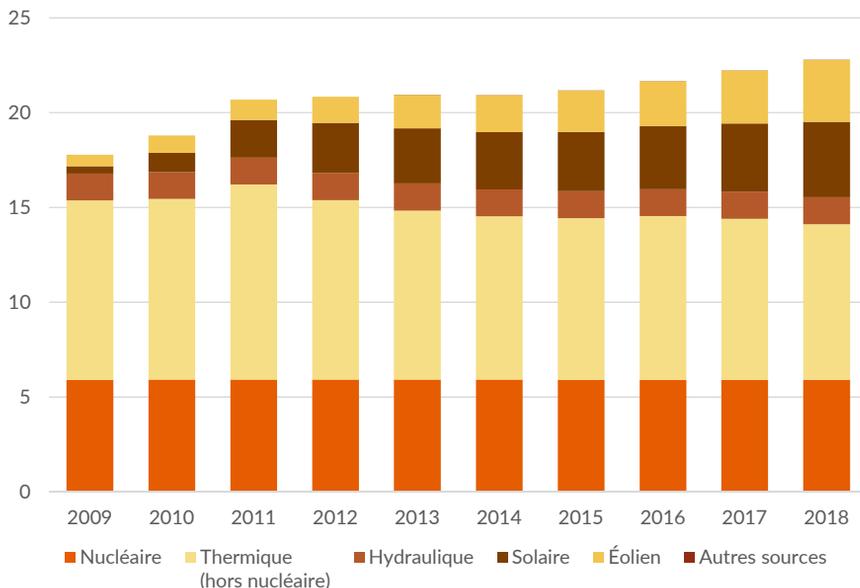




# PRODUCTION

## 2.4. Capacité électrique installée en 2018

Évolution en GW



28

\*Thermique (hors nucléaire) comprend les combustibles fossiles solides, les produits pétroliers, le gaz naturel, les combustibles renouvelables et déchets (biomasses solide et liquide, biogaz, déchets renouvelables et non renouvelables).

La capacité électrique installée en Belgique est passée de 17,8 GW en 2009 à 22,8 GW en 2018, soit une augmentation de 5,0 GW. Les installations thermiques conventionnelles (thermique hors nucléaire) ont diminué de 1,3 GW, tandis que les capacités de production d'électricité renouvelable, principalement celles de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne, ont considérablement augmenté. Les capacités installées de ces 2 sources d'énergie renouvelables représentent 7,2 GW ou 31,8 % de la capacité électrique installée totale et sont supérieures à la capacité nucléaire belge (5,9 GW ou 26,0 %).

Comme indiqué au chapitre 2.3, l'énergie éolienne offshore représente 45,7 % de la production éolienne totale, bien qu'elle ne représente que 36,4 % de la capacité éolienne installée. Les parcs éoliens offshore affichent donc un facteur de disponibilité supérieur.

Si nous examinons de plus près la capacité solaire, nous remarquons qu'environ 65 % de cette capacité provient de petits panneaux solaires photovoltaïques de moins de 20 kW. Ce type d'installation se retrouve principalement dans le secteur résidentiel, ce qui démontre son importance.

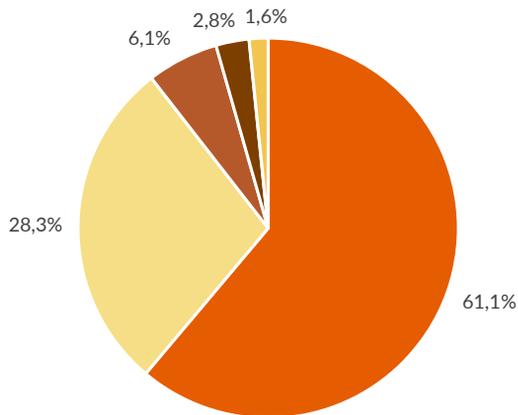
L'augmentation de la capacité électrique installée totale ne conduit pas nécessairement à une augmentation de la production d'électricité, principalement en raison de l'intermittence des sources d'énergie que sont le soleil et le vent.

# IMPORTATION

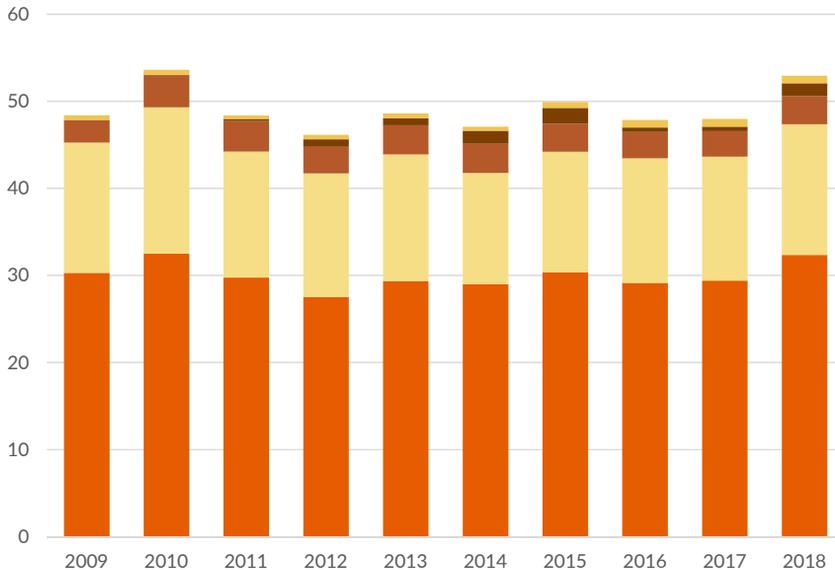
## 3. Importation

### 3.1. Importations nettes d'énergie en 2018

Source d'énergie		Mtep	TJ
Pétrole et produits pétroliers		32,4	1.355.017
Gaz naturel		15,0	628.001
Combustibles fossiles solides		3,2	135.184
Électricité		1,5	62.379
Combustibles renouvelables et déchets		0,9	35.680
<b>Total</b>		<b>52,9</b>	<b>2.216.261</b>



## Évolution en Mtep

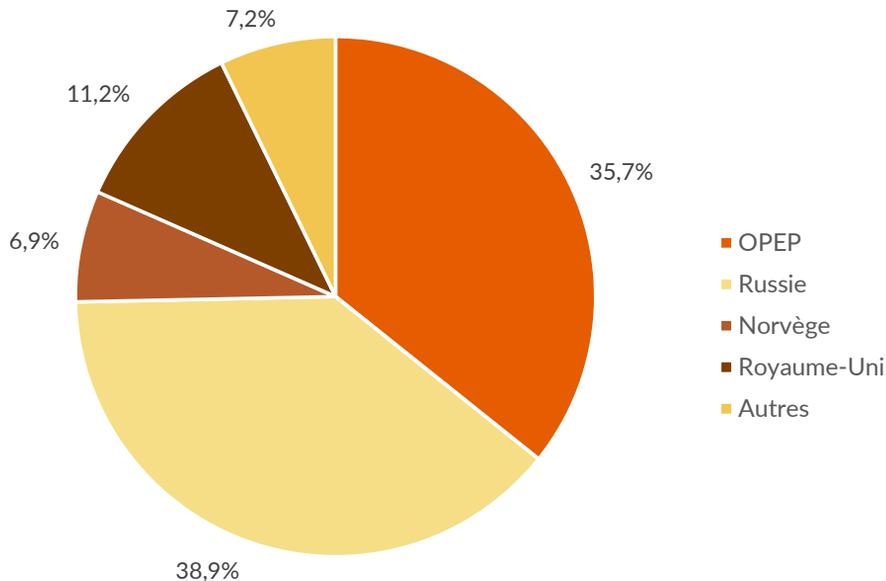


L'exploitation des ressources naturelles d'énergie fossile de la Belgique n'est pas suffisamment rentable. La dernière mine de charbon a fermé en 1992. Il n'y a plus maintenant qu'une petite récupération de charbon provenant de terrils. Par conséquent, la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles pour faire face aux besoins énergétiques domestiques est très forte. En 2018, la dépendance énergétique, qui montre la mesure dans laquelle une économie compte sur les importations pour satisfaire ses besoins énergétiques et correspond au ratio entre les importations nettes et la somme de la consommation intérieure brute et des sources maritimes internationales, s'élevait à 82,7 %. La diversification des pays d'importation et les stocks stratégiques sont les principaux moyens de garantir la sécurité d'approvisionnement.

# IMPORTATION

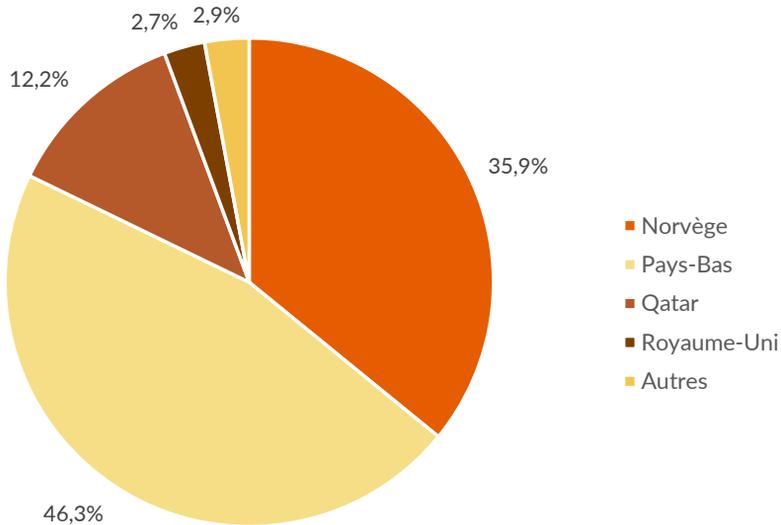
## 3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2018

### 3.2.1. Origine des importations de pétrole brut



Près de 40 % du pétrole brut importé provient de Russie. Parmi les pays de l'OPEP, l'Arabie saoudite et le Nigéria sont les pays desquels la Belgique importe le plus (17,3 % et 11,9 % respectivement). Les « Autres » pays comprennent le Cameroun, le Canada, la Géorgie, la Lituanie, le Mexique, les Pays-Bas, Trinité-et-Tobago, les États-Unis et des pays d'Afrique non spécifiés

### 3.2.2. Origine des importations de gaz naturel

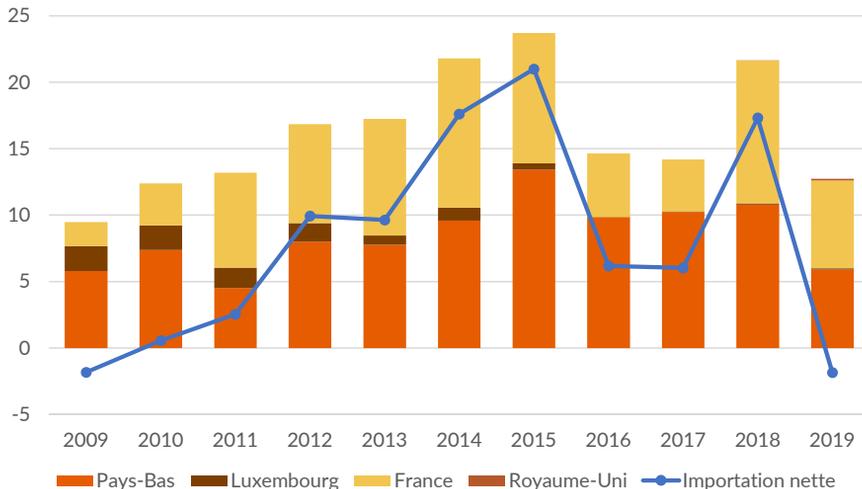


Les statistiques d'importations de gaz naturel sont, pour le moment, basées sur les entrées physiques sur le territoire belge, à l'exception du LNG (venant principalement du Qatar). Nous voyons ainsi que 46,3 % du gaz consommé en Belgique est entré dans le territoire via un gazoduc provenant des Pays-Bas, 35,9 % de la Norvège et 2,7 % du Royaume-Uni. En pratique, seul le gaz de Norvège (et le LNG importé) provient réellement entièrement du pays d'entrée. Les gaz entrant par un gazoduc provenant des Pays-Bas, du Royaume-Uni, d'Allemagne ou de France contiennent, au moins en partie, du gaz provenant d'autres pays. Les « Autres » pays comprennent l'Angola, la France et l'Allemagne.

# IMPORTATION

## 3.3. Origine des importations d'électricité en 2019

Évolution en TWh



34

Afin de répondre à la demande en électricité, la Belgique doit compter sur les importations des pays voisins. Il existe une relation inversement proportionnelle entre ces données et les chiffres de production d'électricité, comme présenté au chapitre 2.2. Les années où la production est faible (2014, 2015 et 2018, par exemple) enregistrent des importations d'électricité très élevées.

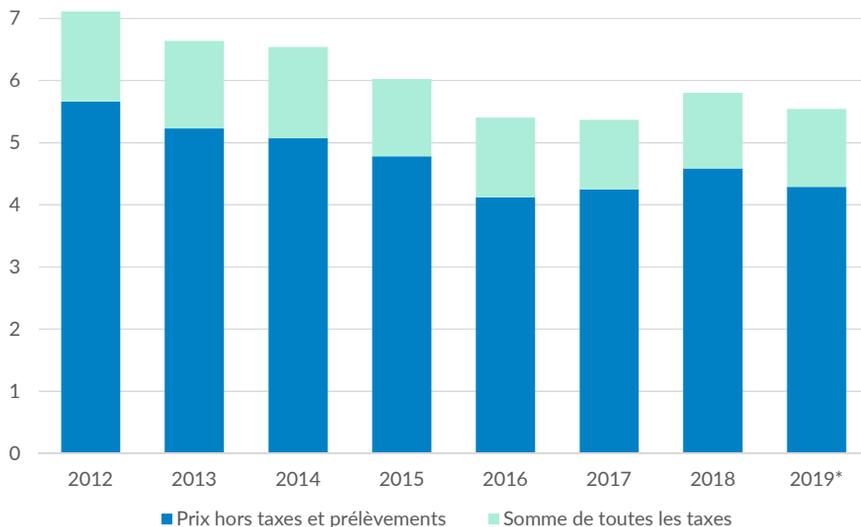
Fin 2018, les travaux d'interconnexion Nemo Link® entre la Belgique et le Royaume-Uni ont été achevés, permettant l'échange d'électricité entre les deux pays. Depuis février 2019, cette interconnexion est disponible pour les activités commerciales. Les faibles importations observées en 2018 résultent de la phase de test à laquelle a été soumise l'infrastructure pendant sa mise en service. En 2019, pour la première fois depuis 2009, les importations nettes sont de nouveau négatives. Cela indique un surplus de production d'électricité. Avec Nemo Link® (1.000 MW), la capacité d'importation commerciale maximale s'élève désormais à 5.500 MW.

## 4. Prix

### 4.1. Marché du gaz naturel en 2019

#### Évolution en eurocents/kWh

Tranche de consommation D2 (20 à 200 GJ/an)



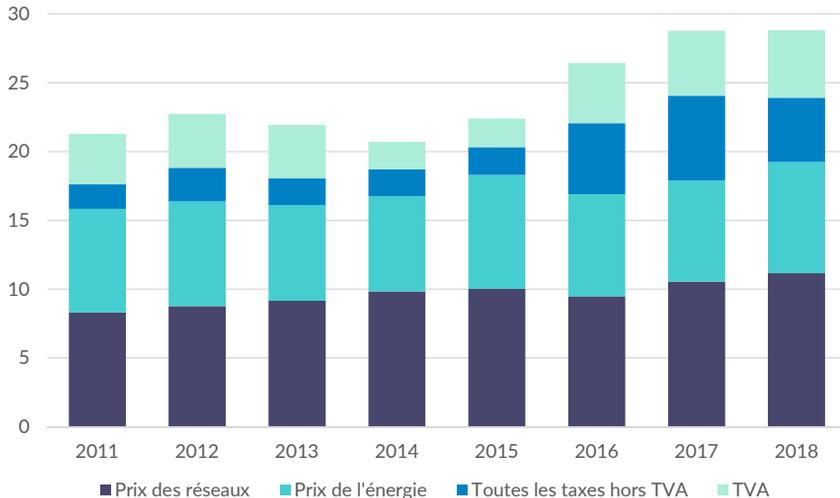
\*2019 ne comprend que les prix du 1<sup>er</sup> semestre.

Un ménage belge moyen a payé 5,5 eurocents/kWh pour son gaz naturel au 1<sup>er</sup> semestre 2019. Le prix hors taxes et prélèvements qui comprend les coûts de l'énergie, de la fourniture et des réseaux, représente 77,4 %. La part de la TVA et des autres taxes est de 22,6 %. Au 1<sup>er</sup> semestre 2019, les prix ont de nouveau diminué, après une hausse en 2018.

## 4.2. Marché de l'électricité en 2018

### Évolution en eurocents/kWh

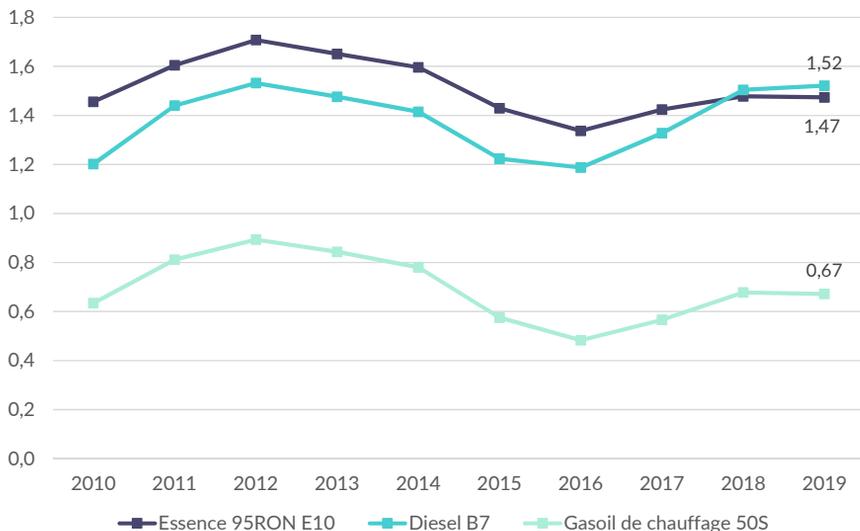
Tranche de consommation DC (2.500 à 5.000 kWh/an)



Un ménage belge moyen a payé 28,8 eurocents/kWh pour son électricité en 2018, soit le même montant qu'en 2017. Le coût de l'énergie représentait 28,0 % du total de la facture d'électricité en 2018. Les tarifs des réseaux ont augmenté chaque année depuis 2007 (principalement en raison des mécanismes de soutien aux installations photovoltaïques) et représentent 38,7 %. La part des taxes a atteint 33,2 % du total de la facture. Cela peut s'expliquer par le passage du taux de TVA pour les consommateurs privés de 6 % à 21 % le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et par l'introduction d'une redevance pour les « producteurs » dans certaines régions.

## 4.3. Marché du pétrole en 2019

Évolution en euros/litre)



Après 4 années de baisse des prix maxima annuels moyens, les prix des produits pétroliers ont augmenté en 2017. Cette tendance se poursuit en 2018. En raison notamment d'une modification de la politique fiscale appliquée aux carburants, nous constatons, pour la première fois en 2018, un prix moyen annuel du diesel routier supérieur à celui de l'essence. Cette situation se maintient en 2019, où le prix moyen annuel du diesel routier augmente, tandis que celui de l'essence diminue légèrement.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348  
<https://economie.fgov.be>